
Livret d'accueil
des élu.e.s de
Grands Sites de France
labellisés ou en projet



Préface

Sommaire

Préface	1
Les Grands Sites de France	3
Le label Grand Site de France	4
Frise chronologique de la démarche	5
Le Réseau des Grands Sites de France	7
Actions internationales	11
Vous accompagner dans la démarche Grand Site de France	13
La communication Grand Site de France	17
Paroles d'élus	18
Nos partenaires	19
Questions/Réponses	20
Nos publications	21

Chères collègues,
Chers collègues,

Le Réseau des Grands Sites de France est un réseau vivant de collectivités territoriales gestionnaires de sites classés, dans lequel les élus ont une place majeure. Nous y accueillons régulièrement avec plaisir de nouveaux élus et territoires désireux de s'engager dans la préservation et la valorisation des paysages d'exception.

Ce livret s'adresse à l'ensemble des élus concernés par une démarche Grand Site de France ou un site labellisé. Il a pour objectif de répondre à vos interrogations par rapport à cette démarche, au label Grand Site de France et de vous présenter nos valeurs communes, le fonctionnement et les outils d'animation du RGSF.

Vous et votre équipe pourrez compter sur l'ensemble des élus investis dans les Grands Sites de France labellisés et projet, et sur l'équipe du RGSF pour vous accompagner dans cette démarche exigeante au service de votre territoire et en phase avec les enjeux contemporains de transition écologique et touristique, de cohésion sociale, de relance économique...

Nous espérons que cet outil vous sera utile, et qu'il vous aidera dans la mise en œuvre d'un projet ambitieux en faveur du paysage et du patrimoine, ainsi que du bien-être des habitants et des visiteurs.

Louis Villaret,
Président du Réseau des Grands Sites de France





Puy Mary-Volcan du Cantal



Baie de Somme

Les Grands Sites de France en quelques chiffres

(au 1^{er} octobre 2020)

- **21** Grands Sites de France
- **26** sites engagés dans une démarche d'excellence pour obtenir un jour le label Grand Site de France
- plus de **38** millions de visiteurs par an
- **12** régions
- **43** départements
- plus de **200** ETP
- plus de **470** communes
- plus de **1,1** million d'habitants



Vallée de la Vézère

Les Grands Sites de France

Des paysages emblématiques, vivants et préservés

Le Marais poitevin, la Baie de Somme, la Vallée de la Vézère... Les Grands Sites de France sont des sites protégés, connus de tous pour la beauté de leurs paysages. Territoires vivants, ils sont engagés dans une démarche exigeante portée par les habitants et les collectivités locales : préserver des sites fragiles très attractifs, tout en permettant à chaque visiteur de prendre le temps de la découverte et de vivre une expérience sensible des lieux.

Des sites protégés par la loi

Depuis 1906, l'Etat mène une politique nationale de protection renforcée avec la loi du 2 mai 1930 «organisant la protection des sites et des monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque». Cette politique est menée sur le terrain par les Inspecteurs des sites des directions régionales de l'environnement (DREAL), en partenariat avec les collectivités locales.

En effet, la loi est essentielle à la protection. Mais elle ne peut, à elle seule, suffire à préserver des sites à la fois fragiles et fréquentés.

Une gestion au quotidien par la collectivité locale

Les Grands Sites de France nécessitent une gestion active, de proximité, assurée par les collectivités locales, complément indispensable de la réglementation. C'est la prise de conscience des effets pervers d'un tourisme mal maîtrisé et l'envie de construire un modèle de développement plus durable et plus harmonieux entre l'Homme et la nature qui conduit les collectivités à s'engager dans la démarche Grand Site de France. Cette démarche de développement durable répond à 3 objectifs :

- préserver et restaurer des paysages fragiles et attractifs
- organiser un accueil de qualité
- favoriser un développement territorial concerté fondé sur la valeur paysagère du site

Le rôle de la collectivité est d'assurer cet équilibre toujours délicat et de concevoir et mettre en œuvre un projet de territoire fondé sur la préservation du site et sur ce qui constitue sa singularité et sa valeur patrimoniale.

grandsitedefrance.com

Le label Grand Site de France

Le label Grand Site de France reconnaît à la fois la grande valeur patrimoniale du site, la qualité de son entretien et l'intérêt du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur proposé pour l'avenir.

Label national, exigeant et sélectif, il est attribué pour une durée de six ans renouvelables par le Ministre en charge de l'Environnement après avis de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP) et du Réseau des Grands Sites de France.

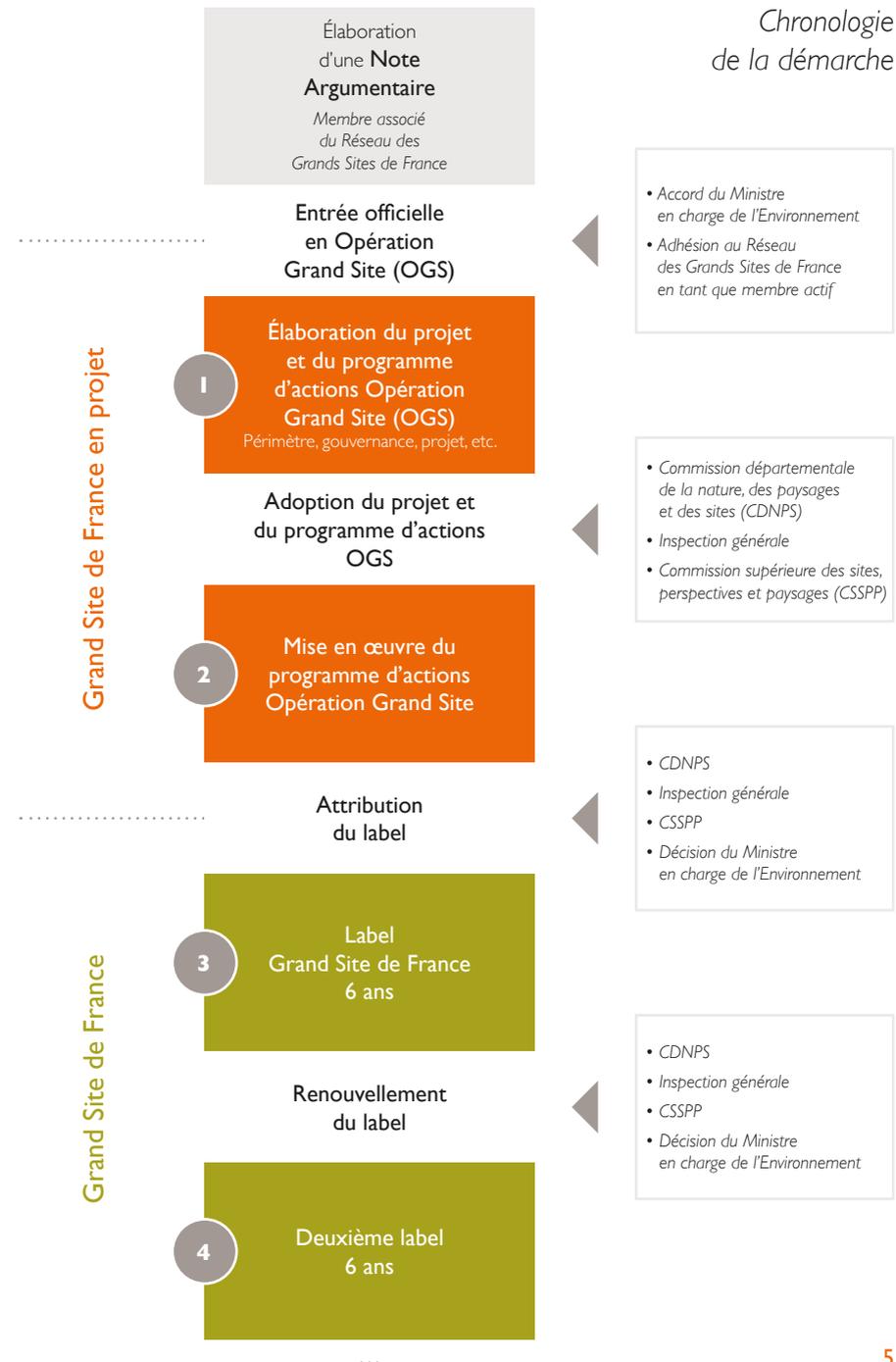


En 2010, le label Grand Site de France est entré dans le code de l'environnement (art. L341-15-1).

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites détenteurs du label et d'autres qui se donnent pour objectif de l'obtenir.

« Ecouter le monde », œuvre en verre optique massif, a été créée en 2005 par Bernard Dejonghe à la demande du Réseau des Grands Sites de France. Chaque gestionnaire de Grand Site de France se voit confié par le Réseau un exemplaire de cette œuvre, qu'il expose au public.

Chronologie de la démarche





Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez

Le Réseau des Grands Sites de France

Les membres du RGSF

Les membres du RGSF sont des collectivités territoriales : communauté de communes, syndicat mixte, EPCC, Département, Région...

Les membres actifs sont constitués en deux collèges, ils ont droit de vote à l'Assemblée générale :

- **Premier collège** : les organismes gestionnaires de Grands Sites de France labellisés et en projet (dès lors que l'engagement dans la démarche Grand Site de France a été officiellement approuvée par le Ministre en charge de l'Environnement).
- **Deuxième collège** : des grandes collectivités territoriales (Régions, Départements) concernées par la gestion des Grands Sites et soutenant l'action du Réseau.
- **Les membres associés** : des organismes gestionnaires de sites qui partagent les préoccupations communes du RGSF et qui ne réunissent pas toutes les caractéristiques des Grands Sites de France, ou n'ont pas encore reçu l'accord officiel d'entrée en Opération Grand Site. Ils n'ont pas de voix délibérative mais peuvent participer aux travaux du RGSF.

Missions et actions

Lieu vivant d'échanges, le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) est l'association nationale reconnue d'intérêt général créée en 2000 qui fédère les collectivités gestionnaires de Grands Sites labellisés et en projet. Il participe aux réflexions nationales et internationales sur la préservation et la valorisation des sites et paysages patrimoniaux.

Il a pour missions principales de représenter les intérêts de ses membres, de les soutenir dans la réalisation de leurs actions et dans l'objectif de l'obtention du label Grand Site de France et de faciliter l'échange entre ses membres.

Les membres du RGSF partagent entre pairs 20 ans d'expérience sur la gestion durable des sites patrimoniaux : préservation de la singularité des lieux et du cadre de vie, réhabilitation de sites dégradés, gestion de la fréquentation, développement économique et social durable...

Les candidatures à l'adhésion au RGSF sont approuvées par le Conseil d'administration.



Rencontres du RGSF



Equipe du RGSF



Bureau du RGSF à Paris

Séminaire des directeurs.trices de Grands Sites



Fonctionnement du RGSF

L'Assemblée générale : elle se tient une fois par an, à Paris ou sur un site membre. Les structures membres y sont chacune représentées par leur président (ou un mandataire désigné) et un suppléant.

Le Conseil d'administration : il définit notamment les orientations stratégiques de l'association et arrête le budget et les comptes annuels. Il se réunit en moyenne 3 fois par an.

Le Bureau : il est élu par le Conseil d'administration et assure la gestion courante de l'association.

Des commissions thématiques, présidées par des élu.e.s :

- Commission Label, éthique et gouvernance
- Commission Développement durable, territoire et tourisme
- Commission Finances et mécénat
- Commission Action Internationale

L'équipe d'animation

Directrice : Soline Archambault
Animation du Réseau : Lydiane Estève
Action internationale & Suivi administratif : Lucile Bordet
Suivi administratif, statutaire et financier : Charlotte Mangot
Paysage et transition énergétique : Marion Courdoisy
Communication & Partenariats : En cours de recrutement

Coordonnées :

Réseau des Grands Sites de France
 99, rue de Vaugirard
 75006 Paris
 T : + 33 (0)1 48 74 39 29
www.grandsitedefrance.com



Accueil de délégation



Formation internationale

Actions internationales

Le Réseau des Grands Sites de France conduit son action internationale à travers le Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux, dans le cadre de partenariats très actifs, avec notamment le Centre du patrimoine mondial, ICOMOS France et l'Association des Biens français du patrimoine mondial.

Le Pôle offre aux professionnels francophones du monde entier un lieu vivant d'échanges, de coopération et de formation sur la gestion de sites patrimoniaux confrontés aux problématiques de développement durable, de maîtrise de la fréquentation et du développement touristique, de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, d'implication des habitants, de développement de la connaissance et partage des valeurs du site...

Les actions du Pôle

- L'organisation de cycles internationaux de formation à la gestion intégrée des sites patrimoniaux. Ces cycles, organisés sous le patronage de l'UNESCO, font aujourd'hui partie des rares modules traitant de ces enjeux dispensés en français.
- L'animation d'un réseau international de gestionnaires de sites francophones. En 2020, la plateforme interactive dédiée à ces échanges fédère 130 responsables de la gestion de sites patrimoniaux dans 36 pays.
- L'accompagnement de coopérations entre sites français et internationaux et de coopérations transfrontalières.
- L'accueil de délégations étrangères et l'organisation de voyages d'étude pour favoriser les échanges, engager des coopérations à l'international et diffuser l'expertise française en matière de gestion des sites et paysages patrimoniaux.

www.polepatrimoine.org



Vous accompagner dans la démarche Grand Site de France

Outils et publications

La lettre des élu.e.s de Grands Sites de France

Cette lettre annuelle se veut un outil riche de témoignages et d'expériences pour vous accompagner dans vos démarches au service du paysage et innover face aux défis du XXI^e siècle : transition écologique, énergétique et touristique, sobriété des aménagements, gestion de la fréquentation... Pour la recevoir, envoyez un mail à solinearchambault@grandsitedefrance.com

Vidéo «Parole d'él.u.e.s»

Témoignages d'él.u.e.s sur ce que la démarche Grand Site de France a apporté à leur territoire, les difficultés rencontrées et comment ils/elles ont réussi à les surmonter. A retrouver sur www.grandsitedefrance.com (rubrique Ressources).

Ressources du RGSF

Le RGSF publie régulièrement des études, guides pratiques et recommandations sur des thématiques telles que le paysage, la gestion de la fréquentation, la biodiversité, la transition énergétique, le tourisme durable... à retrouver sur www.grandsitedefrance.com (rubrique Ressources). Il met également à disposition de ses membres des outils techniques (cahiers des charges, études...) sur son extranet.

Évènements destinés aux élu.e.s

Petit déjeuner de maires et élu.e.s des territoires de Grand Site

Organisé en marge du Salon des Maires à Paris, ce petit déjeuner vous permet de faire connaissance avec d'autres élu.e.s du Grands Sites et l'équipe du RGSF et de découvrir les outils et ressources mis à votre disposition.

Rencontres annuelles du Réseau des Grands Sites de France

Moment fort du Réseau, les Rencontres sont l'occasion d'approfondir, sur deux jours, un thème important pour la gestion et le devenir des Grands Sites. Elles rassemblent chaque année sur un Grand Site différent tous les sites membres du Réseau, élu.e.s et technicien.nes ainsi que les partenaires nationaux et locaux.

Formations

Formation «La démarche Grand Site de France, mode d'emploi»

en partenariat avec le ministère en charge de l'Environnement

Formations proposées par le RGSF

sur la démarche Grand Site de France, la communication, le paysage...



Formation paysage en Camargue gardoise



Gorges du Verdon

Accompagnement

Visite du RGSF sur site ou accueil dans les locaux du RGSF

Que ce soit par des déplacements sur site, lors de réunions à Paris, le RGSF assure un accompagnement personnalisé de ses membres, aux différentes étapes de la démarche Grand Site de France : entrée en Opération Grand Site, validation des projets et programmes d'Opération Grand Site, obtention et renouvellement du label Grand Site de France.

Accompagnement dans l'organisation d'actions régionales

Le RGSF se tient à la disposition de ses membres pour participer à des événements régionaux organisés par les Grands Sites afin de présenter la démarche aux partenaires locaux et de favoriser des échanges et projets communs à l'échelle régionale.

Documents de référence

- Circulaire du 21 janvier relative à la politique des Grands Sites de France
- Document de référence pour la politique des Grands Sites de France

Documents-cadre

Approuvés par les membres du RGSF en Conseil d'administration et en Assemblée générale, ou lors de leur adhésion, les documents-cadre du RGSF sont les marqueurs d'une culture commune et d'un engagement partagé par rapport à une méthode et des valeurs : la préservation dynamique de ces paysages d'exception, l'accueil, le partage, le développement local durable...

- « Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France »
- « Valeurs communes des Grands Sites de France »
- « Grands Sites de France et tourisme »

Aller plus loin

- Soline Archambault, Directrice solinearchambault@grandsitedefrance.com
- Lydiane Estève, Animation du Réseau lydianeesteve@grandsitedefrance.com

Paroles d'él.u.e.s

« La démarche Grand Site de France est un vecteur de lien social qui permet de faire cohabiter toutes les populations : habitants, visiteurs, acteurs économiques... Faire entendre, faire comprendre, faire résonner l'esprit des lieux de nos Grands Sites, voilà notre ambition. »

Florence Thibaudeau-Rainot, Vice-Présidente du Département de la Seine-Maritime, en charge du Grand Site de France en projet Falaises d'Etretat, Côte d'Albâtre



« Nous avons des villages qui ne sont pas des musées et qui méritent un développement local. Nous créons l'avenir de notre territoire en travaillant sur un projet global, ce qu'on fait rarement sur d'autres espaces qui ne sont pas des Grands Sites de France labellisés ou en projet ».

Marie Passieux, Présidente du Grand Site de France en projet Salagou-Cirque de Mourèze

« C'est un moment de bonheur pour nous, l'aboutissement de plus de 20 ans de combats pour valoriser ce site. Cela permet aussi de confirmer la beauté et l'attractivité de notre territoire. C'est aussi engageant qu'enthousiasmant ! »

Adrien Le Formal, ancien Président du Grand Site de France des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, suite à leur labellisation



Nos partenaires

Nos soutiens institutionnels

Ministère de la Transition écologique

Ministère en charge des sites classés et inscrits et de la politique des Grands Sites de France, il contribue au budget de fonctionnement du RGSF et soutient ses actions pour accompagner les sites engagés dans la démarche Grand Site de France.

Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts

Le groupe Caisse des Dépôts accompagne le RGSF et les collectivités territoriales dans leurs projets de développement indispensable à la compétitivité et à l'attractivité des territoires.

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance - Direction Générale des Entreprises

La Direction Générale des Entreprises accompagne le RGSF sur des actions ponctuelles en lien avec le tourisme durable et l'entrepreneuriat de territoire.

Le Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux, animé par le Réseau des Grands Sites de France, est soutenu par :

- le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
- le ministère de la Transition écologique
- le ministère de la Culture
- le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Nos partenaires techniques

Partageant les mêmes valeurs autour de la nécessité de protéger, gérer et mettre en valeur les paysages d'exception, le Réseau des Grands Sites de France a noué des partenariats durables avec :

- Acteurs du tourisme durable
- Association des biens français du patrimoine mondial
- Centre des monuments nationaux
- Conservatoire du littoral
- Fédération des Parcs Naturels Régionaux
- ICOMOS France (Conseil international des monuments et des sites)
- Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme - Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Office français de la biodiversité
- Office National des Forêts
- Territoires Conseils - Caisse des Dépôts
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Questions fréquentes

Qu'apporte un projet Grand Site aux habitants de votre territoire ?

- La préservation et l'amélioration de leur cadre de vie
- La reconnaissance d'une histoire, d'une culture et de pratiques locales
- La promotion des savoir-faire et des productions locales
- La fierté d'appartenir à un territoire d'exception et de contribuer à un projet de valorisation

Le projet Grand Site de France va-t-il générer de nouvelles contraintes ?

Un projet Grand Site ne s'accompagne d'aucune nouvelle contrainte réglementaire. Les obligations réglementaires ne sont liées qu'aux outils de protections déjà existants (sites inscrits et classés, monuments historiques, réserves naturelles, sites Natura 2000, etc.).

Est-ce que l'obtention du label Grand Site de France s'accompagne de l'attribution de subventions ?

Non. En revanche la démarche Grand Site de France s'appuie sur un projet de territoire concerté et un programme d'actions précisément identifiées, décrites et inscrites dans un cadre stratégique validé par l'Etat. Cela facilite partenariats et financements.

Peut-on perdre le label Grand Site de France ?

Le label est attribué pour 6 ans renouvelable. Son renouvellement suit une procédure aussi exigeante que son obtention. A ce jour aucun Grand Site de France n'a perdu son label. Une procédure de suspension ou retrait, jamais utilisée, existe en cas de manquement caractérisé aux engagements du label.

Quelle différence entre un Grand Site de France et d'autres espaces protégés (Parcs naturels régionaux, Réserves naturelles, Sites patrimoniaux remarquables...)?

Les Grands Sites de France ont en commun d'être des paysages emblématiques, très fréquentés, et classés pour une partie significative, au titre de la loi de 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites. Ils peuvent constituer la partie emblématique et attractive d'un territoire de PNR, généralement plus vaste. Ils ont le plus souvent des compétences liées à l'accueil des visiteurs et à la maîtrise de la fréquentation. La spécificité de la démarche Grand Site de France par rapport aux Réserves naturelles, etc. repose sur une entrée sites et paysage, dont la protection de la biodiversité est une composante. Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR) reposent quant à eux sur une protection au titre du patrimoine bâti.

Nos publications



Actes des Rencontres du Réseau des Grands Sites de France

- **Nouveau** Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre ? - 2019
- Les paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires - 2018
- Les Grands Sites de France, quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires ? - 2017
- Démarches paysagères dans les Grands Sites de France - Outils et enjeux - 2016
- Valeurs et dynamiques paysagères des Grands Sites de France - 2015
- Du sens aux sens : vivre et faire vivre l'expérience Grand Site de France - 2014
- Quel tourisme dans les Grands Sites ? - 2013
- Quelle gouvernance et quelle organisation pour la gestion des Grands Sites ? - 2012
- Place et organisation des activités commerciales dans les Grands Sites - 2011
- L'écomobilité dans les Grands Sites - 2010

Fil des Grands Sites (publication technique)

- **A paraître** Comment développer une offre de tourisme sans voiture dans les Grands Sites de France ? - 2020
- Comment mobiliser et sensibiliser les habitants à la démarche Grand Site de France - 2018
- Les produits de boutique des Grands Sites - 2016
- Les outils numériques au service de l'interprétation des sites et territoires patrimoniaux - 2014
- Les Grands Sites, terre de lien social : les chantiers d'insertion dans les Grands Sites - 2013

...



Documents-cadre du Réseau des Grands Sites de France

- **Nouveau** Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France
- Valeurs communes des Grands Sites de France
- Grands Sites de France et tourisme

Etudes, guides pratiques et contributions

- **A paraître** L'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites de France
- **Nouveau** Paysages et biodiversité, Les Grands Sites de France s'engagent
- Les Observatoires Photographiques du Paysage dans le Réseau des Grands Sites de France
- Le tourisme durable en pratique : 20 exemples innovants dans les Grands Sites de France

Petit traité des Grands Sites Réfléchir et agir sur les hauts lieux du patrimoine (ICOMOS France/Actes Sud)

Collection Grands Sites de France (Petit Futé)

Une collection de 12 beaux livres à glisser dans la poche pour découvrir les Grands Sites de France.



Disponibles en librairies, dans les points de vente des Grands Sites de France et sur boutique.petitfute.com

Publications à télécharger ou commander sur grandsitedefrance.com/ressources



BUREAU : 99 rue de Vaugirard - 75006 Paris - T : + 33 (0)1 48 74 39 29 - F : + 33 (0)1 49 95 01 87
 contact@grandsitedefrance.com - www.grandsitedefrance.com

SIÈGE : Le Grand Pré - 71960 Solutré Pouilly

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

